

Document Cédé le
15 DEC. 2010
la préfecture de l'Allier

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

en exercice 11

Présents 07

Votants 07

L'an deux mil dix

Le 10 décembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de **Louroux-Bourbonnais** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jany POIRIER Maire

Date de convocation : 04 décembre 2010

PRESENTS : MM. POIRIER Jany, ROCHON Maurice, BARATHON Jean-Pierre, DELAIRE Dominique, SIMONIN Delphine, JEANBRAU Francis, MEGNIEN Yannick

ABSENTS : MM POULAIN Marie-Pierre, RIVIERE Agnès, DORDEVIC Elisabeth, CLUZEL Sébastien

MISE A NIVEAU DE LA RCEA ENTRE MONTMARSAULT (A71) et MACON (A6)

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les Réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5% correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24000 véhicules par jour dont 7500 poids lourds, si ce taux se maintenait
- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements
- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 – A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés
- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal de Louroux-Bourbonnais réuni le 10 décembre 2010 déclare :

- L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier
- Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010-2014) sous réserve que les usagers des 2 départements concernés bénéficient de la gratuité
- La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2x2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement

Le Conseil Municipal s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA

Pour extrait conforme,

Le Maire

J. POIRIER

